

II 3. — JEAN-PIERRE MULLENDORFF,

autre fils de Théodore Mullendorff-Schummersch, habitait Schweich, en 1711, lorsqu'il figura comme parrain de son neveu Jean-Pierre III 12. Il se maria à la cense de Habay-la-Vieille, puis semble s'être établi à Durbuy où il eut quelques enfants dont PIERRE et JEAN.

Le premier (III 4), qui avait épousé Antoinette DEBRIL, est mort à Durbuy le 21. 11. 1749 (l'acte de décès adopte l'orthographe « Milendorf »). Il laissa trois fils nés en cette même localité entre 1720 et 1725 et qui disparurent sans laisser de traces.

Jean (III 5) émigra à Douai où il se maria à une demoiselle Marie Magdelaine *Delacomté*. De leur union est né le futur président

IV 6. — MARTIN JOSEPH DE MULLENDORFF

dont nous parlons en annexe.

Marié à Tournai à une demoiselle dont la famille avait été anoblée par Charles VI, il en eut un fils

V 7. — MARIE J. B. CH. DE MULLENDORFF

qui, lui aussi, portait la particule et qui devint un des deux greffiers de la Chambre des comptes.

D'après l'Almanach de la Cour de Bruxelles (pas toujours exact !) il aurait exercé ces fonctions de 1783 à 1794. Il se peut, toutefois, qu'il soit entré plus tôt à la Chambre des comptes puisque nous lui connaissons déjà un compte-rendu des nécessités de ce haut-corps pour l'année 1782. (1)

Dans le Calendrier de la Cour pour 1792 (2) nous avons trouvé parmi les chevaliers de l'ordre royal de St Etienne « le comte (sic !) de Müllendorf », d'ailleurs en compagnie d'un autre Luxembourgeois, Hubert Joseph *de Ransonnet*, originaire de St Hubert. Comme on ne peut guère admettre que l'éditeur du Calendrier ait omis, pendant quelques années consécutivement, de biffer de la liste des décorés le nom du président défunt, il faut croire que son fils a également reçu cette distinction.

Après la liquidation du régime autrichien le greffier de Mullendorff, qui avait demeuré à Bruxelles, rue de la Carrière, émigra à Vienne où il mourut.

On a prétendu qu'il avait eu deux enfants, un fils, THEODORE (VI 8), officier dans l'armée autrichienne, et une fille. Pour ce qui concerne le fils, nous nous référons à une lettre que notre arrière grand-père adressa le 27. 2. 1854 à un des Mullendorff de Silésie et dans laquelle il est question de ce qui suit : lorsque l'archiduchesse *Marie-Henriette* se rendit en l'année 1853 à son mariage avec *Léopold*, Duc de Bra-